



FORMATION

Réhabilitation : adapter conception et performance au type de bâti XIX^{es}, 1960, 1990

Savoir identifier les spécificités de chaque typologie est essentiel pour prévenir d'éventuels problèmes et faciliter une évolution future du bâti. Ce programme interactif s'inscrit dans une démarche de dialogue essentiel entre les différents acteurs du bâtiment. Vous apprendrez les rôles et responsabilités de chacun pour garantir la performance des projets de réhabilitation. À l'heure où le bâti durable et la protection de l'environnement sont au cœur des préoccupations, cette formation est d'une pertinence inégalée.



COMPÉTENCES CLÉS

- Analyser les spécificités des bâtiments du XIX^e siècle, des années 1960 et des années 1990** : en vue de concevoir des solutions adaptées.
- Appliquer les normes de réhabilitation** : pour garantir la conformité légale tout en préservant le caractère patrimonial des bâtiments.
- Collaborer efficacement avec les acteurs du secteur en favorisant un dialogue interdisciplinaire** : pour assurer la qualité des projets de réhabilitation.

PROGRAMME

1^{ère} séquence : Réhabilitations

- Définitions, parc logement et tertiaire en France
- Impact sur la santé, impact sur le carbone
- Datation, histoire de l'isolation

2^{ème} séquence : Les spécificités pour les trois époques de réhabilitation

- confort, pérennité bâti, performances énergétiques hiver et été, valeur patrimoniale, impact environnemental

3^{ème} séquence :

- Bâtiment années 1960 - étude de cas concret
- Réflexion globale V2 - exercice d'application
- Bâtiment années 1990 - étude de cas concret
- Réflexion globale V3 - exercice d'application
- Bâtiment années 2010 - étude de cas concret

4^{ème} séquence :

- Défautèque/bienfaithèque

MODALITÉS

Présentiel

- Exposés suivis de périodes de question-réponses
- Exercices d'application individuels ou en sous-groupes : études de cas, quiz...
- Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

PUBLICS

- Architecte
- Bureau d'études
- Collaborateur
- Service technique des collectivités

14h

THÉORIE ●●○○○

PRATIQUE ●●●○○